

Expertise France – « Projet POUR ELLES : appui aux femmes entrepreneures en RDC »



APPEL A MANIFESTATION D'INTENTION – COHORTE 1



LOT 1 : IDENTIFICATION DE STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT, FORMATION ET COACHING en REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO à BUKAVU, KIKWIT ET/OU KINSHASA

N° Avis à manifestation d'intention	AMI N° 1/EF/POURELLES
Pays et villes	République Démocratique du Congo / Kinshasa, Bukavu et Kikwit
Source de financement	Subvention AFD
Date de publication	8/03/2023
Date de clôture	06/04/2023 à 10h
Informations et dépôt	pourellesrdc@gmail.com

1. Contexte

Contexte et enjeux stratégiques du projet :

Si les femmes entrepreneures constituent une **partie significative du tissu économique congolais** (plus de 43% des entreprises hors secteur agricole sont portées par des femmes), elles restent caractérisées par l'informel et l'entrepreneuriat individuel. De nombreux freins et

obstacles impactent différemment les femmes congolaises dans le développement de leurs activités entrepreneuriales, notamment des freins liés **aux difficultés d'accès** (éducation, formation, financement, etc.), d'autres liés **aux normes sociales** (discriminations, violences basées sur le genre, mariages et grossesses précoces, poids des activités domestiques, etc.) ou encore des freins liés **aux capacités** (compétences professionnelles et compétences de vie).

Objectifs et contenu du projet :

Le projet « Pour Elles : Appui aux femmes entrepreneures » (12 millions d'euros, financement AFD) a pour objectif général de contribuer à **l'autonomisation économique des femmes en RDC** et ainsi de participer à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

Le projet « Pour Elles » est destiné à apporter un soutien financier et technique aux entreprises portées par des femmes dans les villes de Kinshasa, Kikwit et Bukavu, et à renforcer les acteurs de l'écosystème public-privé entrepreneurial.

Il se structure autour **de trois composantes principales :**

- **Composante 1 :** renforcement des capacités en matière d'approche genre des acteurs de l'écosystème entrepreneurial public-privé (Ministères, agences, incubateurs, réseaux de femmes entrepreneurs)
- **Composante 2 :** l'accompagnement et le financement des femmes entrepreneures (en prenant en compte leur barrières immédiates et leurs barrières structurelles telles que les questions de mobilité, charge mentale, violences basées sur le genre) en subventionnant des projets pour (i) des structures d'accompagnement, de formation et de coaching d'entrepreneures et (ii) des structures de financement d'entrepreneures.

Le présent appel à manifestation d'intention s'inscrit dans le cadre de cette composante.

- **Composante 3 :** valorisation des *success stories* autour de l'entrepreneuriat féminin et sensibilisation afin de promouvoir des modèles de femmes entrepreneures.

L'ensemble du projet est mis en œuvre par Expertise France en lien avec des partenaires techniques et institutionnels.

Les Cibles et les attendus :

Environ 1 200 femmes entrepreneures (micro-entrepreneures, petites entreprises et moyennes entreprises) réparties dans les trois villes de Kinshasa, Bukavu et Kikwit seront

accompagnées tout au long du projet, sur une durée de quatre ans en **ciblant prioritairement les entreprises portées par des femmes avec un potentiel de création d'emploi.**

- Parmi ces bénéficiaires, le projet prévoit des financements adaptés pour environ 600 femmes à fort potentiel de changement d'échelle.
- Le renforcement des capacités des acteurs institutionnels, notamment sur leur approche genre.
- Un dispositif de coordination et de concertation entre les différents acteurs autour de l'entrepreneuriat féminin effectif et pérenne.
- La valorisation des success stories de femmes entrepreneures et changer la perception des femmes entrepreneures.
- Sortir d'une logique misérabiliste pour montrer le véritable potentiel des femmes entrepreneures congolaises.

Calendrier de mise en œuvre et mode opératoire du projet « Pour Elles »

Un Protocole d'Accord a été **signé le 31 octobre 2022** entre la République Démocratique du Congo et l'Agence Française de Développement au côté d'Expertise France. D'une **durée de 4 ans**, les **premières activités démarrent au premier semestre 2023.**

L'objectif du présent appel à manifestation d'intention est d'identifier des structures intéressées par la mise en place de services non financiers (accompagnement, formations collectives ou individualisées, coaching) pour des entreprises de différentes tailles (micro, petite, moyenne entreprise) portées par des femmes de différents profils à Kinshasa, Bukavu et Kikwit. Les initiatives accompagnées dans le cadre du projet sont existantes (pas d'accompagnement à l'idéation ou à la création d'initiatives entrepreneuriales).

Les modalités de mise en œuvre des projets seront précisées après la pré-sélection des structures qui pourront présenter leurs projets lors de la publication d'un appel à propositions.

2. Profil et critères de sélection :

PROFIL DES STRUCTURES :

Cet appel à manifestation d'Intention s'adresse à **toutes structures congolaises ou consortium d'acteurs incluant des structures congolaises souhaitant mener des actions spécifiques visant à l'accompagnement, le coaching et la formation de femmes entrepreneures dans les trois zones du projet.** Les structures devront cibler **prioritairement les entreprises existantes portées par des femmes avec un potentiel de création d'emploi.**

Sont éligibles à cet appel à manifestation d'intention :

- Les **structures de droit congolais** et/ou ayant l'autorisation d'exercer en RDC (tous statuts) ;
- Les **structures justifiant d'une implantation dans au moins l'une des zones du projet**, à savoir Kikwit, Bukavu et/ou Kinshasa ;
- Les **structures et/ou consortium dont le chef de file justifie d'au moins 3 ans d'existence légale** à la date de dépôt de l'appel à manifestation d'intention et ayant des réalisations notables et mesurables en matière d'accompagnement d'entreprises;
- Les **structures ayant pour missions et activités d'accompagner, former et coacher des entreprises** portées spécifiquement (ou non) par des femmes dans au moins l'une des zones d'intervention du projet;
- Les structures qui s'engagent à être accompagnées sur une approche genre et E&S/climat et ;
- Les **structures souhaitant adapter en partie leurs dispositifs et outils d'accompagnement à un public de femmes entrepreneures**, en proposant des solutions intégrées aux enjeux des femmes entrepreneures (par exemple, mise en place de mécanismes de gardes partagées et/ou crèche collective, actions de sensibilisations du cercle proche, formations et contenus adaptées aux publics ciblés, etc.).

Sont exclus de cet appel à manifestation d'intention :

- Les structures ayant dans leur conseil d'administration et/ou pour actionnaire majoritaire des structures publiques (collectivité territoriale, agence publique de l'Etat) ;
- Les structures ayant dans leur conseil d'administration un.e membre salarié.e du Groupe de l'Agence Française de Développement (AFD, PROPARCO et Expertise France) et l'Ambassade de France;

- Les structures ne justifiant pas d'intervention et d'une implantation spécifique sur au moins l'une des zones d'intervention du projet ;
- Les structures qui réalisent principalement des missions d'accompagnement à l'idéation et à la création de projet d'entreprise.

N.B : dans le cadre de la réponse à l'appel à propositions qui sera lancé à la suite de cet AMI, les structures éligibles devront proposer un co-financement entre 10 et 15% du total des coûts de l'action.

CONSORTIUM :

Les Candidats peuvent se présenter en consortium. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en consortium.

Dans le cas d'un consortium avec une ou plusieurs structure(s) internationale(s), le chef de file du consortium devra obligatoirement être une structure nationale avec une implantation physique dans l'une des trois zones du projet et répondant aux critères cités ci-dessous.

Si le Candidat est constitué en consortium, la Manifestation d'Intention doit inclure **une lettre d'intention de constituer un groupement qui désigne le chef de fil du groupement, signée par tous ses membres.**

En l'absence de ce document, le dossier sera rejeté

S'il dispose de l'expérience suffisante, un consortium a la possibilité de se positionner sur les deux lots (LOT 1 : IDENTIFICATION DE STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT, FORMATION ET COACHING ET LOT 2 : IDENTIFICATION DE STRUCTURES DE FINANCEMENT POUR DES ENTREPRISES DE FEMMES). Dans ce cas il produira un seul et même dossier en précisant d'une part ses références en lien avec l'accompagnement, la formation et le coaching d'entreprises et d'autre part celles en lien avec le financement d'entreprises et l'enverra dans une seule et unique réponse par mail en précisant dans l'objet du mail le nom des deux lots.

EXPERIENCES :

Les Candidats intéressés **doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour mettre en place des initiatives à destination des femmes entrepreneures dans leurs zones d'implantation.** A ce titre, ils justifieront d'abord de manière déclarative qu'ils possèdent des références de projets récents et similaires sur les trois dernières années (de 2019 inclu à 2023 inclu) dans au moins l'un des domaines suivants :

- Formation, coaching ou accompagnement d'entreprise individuelle et/ou collective (groupement, organisation professionnelle, GIE, SARL, SAS) tous secteurs confondus ;
- Autonomisation économique des femmes et ;
- Insertion des femmes par l'activité économique.

Pour chaque référence mentionnée, le Candidat mentionnera également le montant total du projet et/ou de la prestation et donnera pour chacune des références un nom et une adresse électronique d'une personne de référence auprès de laquelle, le projet pourra se renseigner (annexe 3).

A titre indicatif, la date de démarrage des projets est estimée au dernier trimestre 2023 pour une durée de 9 à 12 mois.

N.B : A ce stade, le candidat n'est pas tenu d'exposer son projet ni de fournir le CV d'agents pressentis pour la mise en œuvre du projet.

COMPOSITION DES DOSSIERS :

Les Manifestations d'Intentions sont à rédiger en langue française et doivent contenir les documents ci-dessous :

- Annexe 1 - « Lettre de manifestation d'intention signée par le Candidat ou le chef de file du consortium » ;
- Si le candidat est constitué en groupement, une lettre d'intention de regroupement signée par tous les membres du consortium en y mentionnant le chef de file ;
- Annexe 2 - « Présentation du Candidat » ;
- Annexe 3 - « Références du Candidat » et ;
- Une preuve d'existence légale en RDC (de manière non exhaustive il pourra s'agir du RCCM, des statuts authentifiés, l'accord ou convention d'établissement, une preuve d'immatriculation fiscale).

MODALITES DE DEPÔT :

Les Manifestations d'Intentions doivent être déposées **avant le 06/04/2023 à 10h précises :**

Uniquement par mail à l'adresse suivante : pourellesrdc@gmail.com avec pour objet de mail
**LOT n°..... – nom de la structure et/ou chef de file si consortium – ville(s) de
positionnement**

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite sera rejeté.

En cas de difficultés à déposer le dossier et/ou d'informations supplémentaires, merci
d'envoyer un message à l'adresse mail pourellesrdc@gmail.com **avant le 05/04/2023 à 10h.**

Expertise France ne reçoit pas de frais de quelque nature que ce soit à aucun stade du
processus de recrutement/sélection. Nous vous recommandons donc au refus systématique
de toute demande d'argent pour votre dossier de candidature.

Durant ce processus, EF vous autorise de dénoncer en nous écrivant à l'adresse mail
pourellesrdc@gmail.com

Nous vous garantissons que les plaintes sont traitées de manières strictes et confidentielles.

Annexe 1 – lettre de manifestation d'intention

Date ...

Structure (si consortium, indiquer les informations nom, adresse et contact pour toutes les structures et préciser qui est le chef de file) :

A l'attention de la Cheffe de projet « Pour Elles : appui aux femmes entrepreneures en RDC »

Objet : réponse à l'appel à manifestation d'intention – Lot(s).....

Madame,

Nous nous référons à l'Appel à manifestation d'intention lancé par Expertise France en date du 8 Mars 2023, concernant le/les **lot(s)**.....

..... à (mettre le nom des ville(s)).....

..... pour la mise en place d'activités spécifiques à l'entrepreneuriat féminin.

Par le présent courrier et dossier nous confirmons notre intention à proposer un projet dans le cadre du projet « Pour Elles » si notre structure est éligible.

A cet effet, nous vous transmettons ci-joint les documents et informations ci-après énumérés requis et mentionnés dans la procédure d'identification.

Nom et prénom :

Signature :

Annexe 2 - Fiche Présentation du candidat

N.B : Si consortium merci de considérer de remplir la fiche par tous les membres du consortium et préciser le chef de file

Nom de la structure :

Nom du dirigeant et/président :

Statut :

ASBL ONG Entreprise Autre. Préciser :

Budget ou CA en 2022 (en dollars) :

Si association ou entreprise à action, préciser la gouvernance :

Zone d'intervention principale (urbain et péri-urbain) :

Kikwit Bukavu Kinshasa

Secteur de spécialisation (s'il y en a) :

Présentation succincte de la structure :

Cibles/publics principales :

Annexe 3 – Expériences du candidat

N	Dates	Zones	Description du projet/prestation	Partenaire(s) et/ou bailleur(s)	Montant du projet (en dollars)	Référence (email et/ou téléphone)
1						
2						
3						
4						

5						
6						
7						

